



16 rue Georges Palente
22120 Hillion

Ti an Oll
22310 Plestin-les-Grèves

à

Ministère de la Transition écologique et solidaire
Monsieur le Ministre
La Défense
92055 Paris-La Défense Cedex

Monsieur le Ministre,

nous nous sommes rencontrés sur la plage de Saint-Michel-en-Grève en juin 2011. Nous vous avons entretenu de cette pollution que connaît la Bretagne depuis bientôt un demi-siècle : les marées vertes. Nous vous avons signalé les risques graves d'intoxication que leur décomposition sur les plages, dans le sable et la vase faisait courir à tous les usagers du littoral, et la crainte que nous avions d'intoxications à venir. Nous vous avons offert notre livre « les Marées Vertes tuent aussi » qui détaillait ces risques à travers les nombreux accidents survenus à des hommes et des animaux. Enfin, nous vous avons signifié nos plus grandes réserves sur les plans de lutte contre les marées vertes mis en œuvre par les pouvoirs publics, tant les mesures préconisées nous apparaissaient complètement inadaptées aux enjeux de l'éradication de cette pollution.

Force est de constater que nous avons doublement raison. Quelques semaines après notre rencontre, une quarantaine d'animaux mourraient intoxiqués dans l'estuaire du Gouessant. En 2016, dans les mêmes vasières un homme, sportif averti, succombait dans ce que le procureur de la République a appelé un champ de mines, tant la concentration en hydrogène sulfuré y était élevée. Dans les deux cas, la décomposition des marées vertes était à l'origine de ces intoxications. Par ailleurs, pour la première fois de leur longue histoire, les échouages d'algues dans au moins trois sites bretons, baie de Saint-Michel, Baie de Douarnenez, plage du Moulin Blanc à Brest, n'ont connu aucun répit hivernal. Dans tous les autres sites, ils ont démarré massivement un à deux mois en avance. Aujourd'hui l'acceptabilité sociale d'odeurs putrides en permanence aux abords de ces sites contaminés par l'hydrogène sulfuré atteint ses limites. Comment mieux dire l'échec patent de ces plans de lutte censés réduire en 2016 et 2017 la prolifération de ces algues de 30 %. Or, cette prolifération est aujourd'hui indiscutablement établie par toutes les études scientifiques comme provenant des excédents de nitrates produits par l'agriculture intensive et en particuliers par les élevages hors sols.

Forts de ces expériences et de cette expertise acquise sur le terrain, nous nous adressons à vous en votre qualité de ministre. Nous jugeons urgent que vous diligentiez les préfets des départements bretons concernés pour qu'ils exigent des maires des communes affectées par cette pollution une signalétique adaptée à tous les risques d'intoxication et pas seulement ceux liés à la présence visible d'algues en tas sur le sable, mais aussi ceux qu'impliquent la décomposition des algues dans le sable et dans la vase sans être visibles en surface. Nous nous permettons de vous rappeler qu'un cheval est mort, que son cavalier a failli succomber avec lui, que 40 animaux sont successivement décédés, ainsi qu'un joggeur, dans ces conditions particulières où aucun amas d'algues n'était présent en surface, mais où le sable et la vase stockaient des quantités très importantes, imperceptibles sinon l'odeur, d'hydrogène sulfuré dégagé par la putréfaction insidieuse des masses algales, et constituaient ainsi des sédiments toxiques dans lesquels hommes et animaux se sont enfoncés plus ou moins profondément. Nous jugeons qu'il est criminel de ne pas signaler aujourd'hui ces dangers, par peur d'effrayer les touristes fréquentant les plages bretonnes.

Enfin, nous estimons tout aussi urgent que les nouveaux plans de lutte contre cette grave pollution rompent totalement avec les mesures prises depuis cinq ans à coups de subventions publiques et qui ont fait la preuve patente de leur inefficacité. C'est pourquoi nous vous appelons à mettre en place une agriculture respectueuse de l'eau, de la terre, de la mer et de l'air sur les bassins versants marées vertes, représentant 7 % de la Surface Agricole Utile bretonne en s'inspirant des cultures pratiquées dans les zones de protection de captage d'eau potable ou de source. Ne pas agir maintenant dans ce sens, serait condamner la Bretagne à une pollution perpétuelle et mortelle. Nous ne nous résignons pas à ce bien funèbre avenir pour notre région et voulons croire que vous ferez tout pour lui éviter ce sort.

Soyez assuré, Monsieur le Ministre de notre considération la meilleure.

André OLLIVRO président de Halte Aux Marées Vertes 06 81 31 29 00
Yves-Marie LE LAY, président de Sauvegarde du Trégor 06 12 74 34 56